



ASSOCIATION
DES MUSÉES
CANADIENS

CANADIAN
MUSEUMS
ASSOCIATION

Accord relationnel du Groupe de travail du Programme de réconciliation de l'AMC

Le programme Portés à l'action de l'AMC cherche à inciter des professionnels des musées, ou des personnes ayant une expérience d'aspects connexes du secteur patrimonial, à se joindre au Groupe de travail Portés à l'action (Groupe de travail PAA) afin d'informer le contenu et le développement des ressources pour contribuer au programme Portés à l'action.

VISION PARTAGÉE

En conséquence, l'Association des musées canadiens (AMC) et le Groupe de travail PAA croient que les musées, les galeries d'art et les établissements connexes ont la responsabilité de consulter, défendre, décoloniser et réorganiser, et de collaborer avec les peuples et communautés des Premières Nations, inuits et métis, pour contribuer à construire un monde divers et socialement inclusif, et qu'ils doivent affirmer leur engagement à promouvoir la réconciliation.

Le Groupe de travail PAA est un groupe de travail technique dont le rôle est de contribuer à l'élaboration de contenu et d'aider le personnel de l'AMC à élaborer des ressources pour aider les musées à mettre en œuvre les normes de *Portés à l'action*.

Supervision et consultation pour le programme Portés à l'action seront assurées et fournies par le Conseil de réconciliation.

OBJECTIFS PARTAGÉS

En tant que membre du Groupe de travail PAA, votre vision du soutien de l'autodétermination des Autochtones dans les musées, ainsi que vos points de vue, votre expérience et vos connaissances, sont essentiels pour définir avec précision les résultats attendus du programme Portés à l'action.

Les responsabilités du Groupe de travail PAA sont les suivantes :

- Assister à des réunions tenues toutes les deux semaines, ou plus souvent au besoin, de la mi-août au 23 septembre.
- Passer en revue le matériel préparé par le personnel de l'AMC et fournir une rétroaction et des commentaires de façon opportune, par courriel ou vidéoconférence, le cas échéant.
- Contribuer à déterminer les lacunes, les problèmes ou les obstacles en ce qui a trait aux ressources.
- Contribuer à compiler les documents pour informer les ressources.
- Contribuer à élaborer des ressources le cas échéant.

COMPOSITION

Le Groupe de travail PAA sera constitué d'un maximum de six (6) membres sélectionnés par le personnel de l'AMC sur les conseils de la Directrice Générale de l'AMC et du Conseil de réconciliation.

On s'efforcera de faire en sorte que la représentation des Premières Nations, des Métis et des Inuits soit diverse, ainsi que la représentation régionale, et les compétences régionales des musées, galeries et centres du patrimoine culturel autochtones.

RESPONSABILITÉS

Les membres du Groupe de travail PAA doivent consacrer environ six à dix (6-10) heures de leur temps par mois pour les six premières semaines de projet, jusqu'à la fin de octobre 2023, et de deux à quatre heures par mois ensuite. La langue de travail du groupe est l'anglais.

L'AMC offrira une bourse ponctuelle de 600 \$ sur une base volontaire aux membres du Groupe de travail PAA.